

Clamart, le 24 octobre 2012

Compte Rendu Réunion du 26 Avril 2012 à 19h30 à Clamart

Membres de la commission

Présents: Alain DAVIOT 91, Pascal NOËL 95, William BASTIT 92, Gilles ARDIN 91

Invité: Eric BLANCHON

Absents excusés : Rémy TURGIS 75, Evelyne LEMOINE 77 Henry BILLET 93.

Invité excusé : Francis COQUOZ, Jérémie FROMONTEIL

Absent: Patrice LERUS 94

Début de la réunion à 19 h 45

Répartition des organisateurs pour les différentes courses.

Rappel règles pour le Cyclo-Cross :

Vérifier le parcours – Bien placer la zone de départ – Respecter la mise en place sur la ligne de départ (rappel : 1 de chaque Club engagé au choix de l'éducateur responsable du club appelé.) Voir règlementation Régionale / Ecole de Vélo.

Organisation de la Commission des Jeunes.

Organisation du TFJC 2012 pour l'IDF

Budget – encadrement – horaires – journée de cohésion – équipement- hommage Christian-

Modif règlement TRJC :

Les coureurs doivent porter les maillots de la sélection lors des épreuves. Le libre choix du maillot club ou département est donné pour la cérémonie protocolaire.

Article 4 : Le braquet est de 6m14.

Epreuves Combinées :

Pour les épreuves combinées en EDV IDF le règlement des aiglons fera foi.

Levé de bras :

Tolérance de levé un bras en cas de victoire avant la ligne (l'autre main doit tenir le guidon), la maîtrise du vélo reste la priorité.

Prolongateurs sur vélos :

En EDV IDF les prolongateurs de cintres (cornes de vaches) ne sont pas autorisés.

Commission des Jeunes

Utilisation des bulletins d'engagements :

Il est rappelé aux clubs qu'il ne faut pas toucher à la matrice du bulletin d'engagement qui sert aux EDV. Celui-ci est téléchargeable sur le site du Comité.

Il ne faut engagé que les coureurs certains de venir.

Courses fermées aux départements voisins :

Cette réglementation départementale est légitime et autorisée, ces courses réservées aux seuls licenciés du département restent quand même très minoritaires. Cette information est obligatoire sur le DO.

Fin de réunion à 22h.